La femme et le Canal de Suez

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **22 (1884)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-188169

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

sujet de l'assistance des pauvres. Ce n'est qu'en 1871 qu'elle fut dissoute et réunie à la commune de Ste-Croix.

C'est à ces diverses institutions que presque toutes nos communes doivent la possession de fonds particuliers destinés à l'assistance des pauvres. Ces fonds ont des sources très diverses: dons des seigneurs à l'origine des communes; biens des couvents et confréries; collectes, produits d'amendes, etc. Enfin, plusieurs communes reçurent à cet effet, du gouvernement de Berne, des dons ou des prêts sans intérêt.

Lorsqu'un pauvre avait plusieurs bourgeoisies, celle de son domicile était seule tenue de l'assister. Cette disposition, qui subsiste encore dans le canton de Berne, fut abrogée pour le Pays de Vaud en 1788.

Si les communes avaient des devoirs à remplir envers leurs pauvres, elles jouissaient d'une autorité très étendue sur la personne de ceux-ci. Elles pouvaient faire subir des châtiments corporels aux paresseux, ou les envoyer à l'établissement pénitentiaire de Berne. Leur droit de se faire rembourser les secours par l'assisté ou ses successeurs, allait jusqu'à pouvoir retenir la succession ou les droits de succession de l'assisté ou de sa famille.

Nous verrons peut-être, dans un prochain article, ce qui a été fait dans ce domaine depuis l'indépendance de notre canton.

La femme et le Canal de Suez.

Vers la fin de l'année dernière, M. de Lesseps a fait un voyage en Angleterre, en vue d'une entente entre les deux grandes nations voisines, pour l'entreprise d'une seconde voie maritime, à Suez. Partout il a été accueilli avec un empressement et des démonstrations enthousiastes; et avant de quitter l'Angleterre, il a bien voulu donner une conférence à la *Société nationale française*, à Londres, dont les membres amenèrent avec eux leurs femmes, leurs parents et leurs amis. Jamais la colonie française ne s'était réunie en plus grand nombre. — A l'intention de nos lectrices nous détachons ce spirituel passage du remarquable discours de M. de Lesseps:

« ... Je suis heureux de vous dire que j'ai été reçu partout avec la plus complète sympathie; mais j'éprouve encore un autre bonheur, celui de vous assurer du succès de ma mission et de la réalisation de mon plus cher désir, qui a toujours été d'amener, entre la France et l'Angleterre, la plus intime union de sentiments dans l'intérêt de la paix et de la prospérité du monde.

» Sur l'importante question du Canal de Suez, il y a eu des malentendus des deux parts; mais j'ai rencontré en Angleterre la plus entière sympathie pour notre œuvre. Les Français, il est vrai, accusent souvent leurs bons amis de rudesse. Mais, s'ils n'ont pas le même tempérament, les deux peuples sont du moins faits pour s'apprécier. Si je puis risquer la comparaison, je dirai que dans cette union des deux peuples, les Français jouent le rôle de la femme et les Anglais celui de l'homme. (Rires et applaudissements.)

» Et, ma foi, j'avouerai que, pour ma part, je préfère la femme!

» Du reste, la femme a joué dans le canal de Suez un bien plus grand rôle qu'on ne l'imagine, car, en réalité, c'est à une femme que j'en ai emprunté l'idée. Il y a quelques mille ans, le patriarche Abraham était venu rendre visite à un Pharaon de la quatorzième dynastie, au cours d'une famine qui désolait l'Egypte, pour lui amener des troupeaux et lui fournir des grains... Au moment du départ, le Pharaon voulant être galant envers la femme du patriarche, lui demanda ce qu'il pourrait faire pour lui être agréable.

— Eh bien! lui répondit Sarah, réunis par un canal les deux mers, afin qu'une autre fois les secours, en cas de famine, puissent arriver plus vite et plus facilement à ton peuple! »

* * *

M. de Lesseps joue un si grand rôle dans le monde que les moindres incidents de sa vie ont de l'intérêt. Voici, sur sa jeunesse, un trait assez curieux.

Il faisait ses classes à Louis-le-Grand, où il avait obtenu une demi bourse (remise de la moitié de la pension). Un jour, pendant la récréation, un de ses camarades, très haut perché, lui reprocha cette circonstance:

— Va donc, boursier! lui dit-il d'un air de mépris. Ferdinand de Lesseps, prenant ces paroles pour une injure, sauta à la gorge de l'insulteur et lui donna une *roulée*. — D'où des pleurs.

En ce moment, comme à point nommé, le père du battu se présentait au parloir afin de voir son fils. Ce visiteur n'était autre que le duc d'Orléans, futur roi des Français.

— Qu'avez-vous donc? dit-il à son fils. Pourquoi pleurez-vous?

Le collégien princier raconta alors ce qui venait d'arriver.

— Ferdinand de Lesseps vient de me donner une *peignée* parce que je l'ai appelé boursier.

— Et il a bien fait, mille fois, répondit le futur roi citoyen.

Le duc d'Orléans ne s'arrêta pas là. En manière de réparation, il voulut qu'à dater de ce jour-là, Ferdinand de Lesseps eut une bourse entière, le surplus de sa pension étant payé par sa cassette.

La potabilité de l'eau.

8 mai 1884

Depuis longtemps notre antique salle de l'Hôtel-de-Ville n'avait entendu un tournoi parlementaire aussi nourri, aussi sérieux, aussi intéressant que celui auquel nous avons assisté les 25 et 28 février. Mais la discussion aurait peut être gagné en clarté si l'on s'était mieux entendu sur certaines qualifications souvent répétées et dont on ne se fait pas une idée exacte. Il eût été à propos de bien définir les mots de salubrité et d'insalubrité, qui ont retenti dans chaque discours. Le mot *potabilité* était du reste préférable; on aurait alors compris que le